

**PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du Lundi 20 Février 2017 à 18 H. 30
Convoquée le 13 février 2017
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14

Présents 14

Membres présents

M. WEINBERG J. Adjoint
Mme JACOBY AM Adjointe
M. AQUILINA D. Adjoint
M. SCHWIRTZ Ch. Adjoint
Mme BASSO M.
Mme BRUNOT M.A.
Mme LE BRETON A.
Mme SCHONG E.
M. BRUNOT S.
M. CHERY M.
M. DROUILLEAUX Ph.
M. JACQUES D.
M. PELTRE A.

Secrétaire de Séance : Mme BASSO M a été élue secrétaire de séance.

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2016.

SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 97 et 97 bis ;

VU l'avis du comité technique paritaire en date du 13 janvier 2017

Sur proposition du Maire et considérant le départ à la retraite de Monsieur KUHL Claude, il y a lieu de supprimer le poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe.

Décide de supprimer un emploi d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe, occupé par Monsieur KUHL Claude à compter du 1^{er} janvier 2017.

EMPLOI D'ETE

M. le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la commune embauche des jeunes âgés de 18 ans pour assister le personnel du service technique pendant les mois de juillet et août.

Or, il a été constaté que toutes les consignes de sécurité n'étaient pas et ne pouvaient pas être respectées.

M. le Maire propose donc de ne plus renouveler cette expérience.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la proposition de M. le Maire.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

M. le Maire précise qu'il a lieu de prévoir l'embauche d'un adjoint technique pour une durée de 4 mois à savoir de juin à septembre pour seconder les agents du service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise M. le Maire à créer un poste d'adjoint technique.

CESSION DE TERRAIN

M. WAGNER fait savoir qu'il a reçu une demande de cession de terrain formulée par la SCI La Poncette.

Cette dernière souhaite acquérir 6 a 92 ca de la parcelle cadastrée en section A n° 1589.

M. le Maire fait savoir qu'il a sollicité les services des domaines afin de connaître la valeur vénale de ce bien, lesquels ont estimé ce bien à 45 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Refuse de vendre la parcelle en cause à la SCI « La Poncette ».

DIVERS

./..

INFORMATIONS

REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

M. AQUILINA informe l'assemblée qu'un nouveau règlement d'assainissement collectif, adopté par la Communauté de Communes « Rives de Moselle » en novembre 2016 est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2016.

Ce document sera diffusé auprès des abonnés avec leur prochaine facture d'eau.

ELARGISSEMENT DE L'A4

M. AQUILINA présente le projet d'élargissement à 2 x 3 voies de l'A4 entre l'échangeur A4/A31 et METZ Est Contournement Nord Est de Metz, établi par la SANEF. L'enquête d'utilité publique est prévue fin 2017, le démarrage des travaux fin 2018 et la mise en service 2021.

T.FANNY

Il a été procédé par le service technique municipal au remplacement d'une partie du plancher du club house du T FANNY.

JOURNEE GAMING du 4 février

M. SCHWIRTZ informe l'assemblée que cette journée a rencontré un vif succès, le nombre estimé de visiteurs est compris entre 1300 et 1500.

A noter que la police intercommunale a assuré une surveillance à l'entrée de la salle des fêtes.

POLICE INTERCOMMUNALE

M. SCHWIRTZ communique les mains courantes d'octobre 2016 à janvier 2017.

TRANSPORTS EN COMMUN

M. SCHWIRTZ informe que la Région Grand Est a pris la compétence des

transports en commun, sans aucun impact sur nos trajets.

REMERCIEMENTS

M. SCHWIRTZ communique les remerciements émanant de la Croix Rouge Française pour l'octroi de la subvention 2016.

COMMISSIONS

M. SCHWIRTZ fait savoir qu'il va convoquer les commissions Socio Culturelle et Jeunesse, sport pour l'étude des demandes de subvention.

Et il prévoit également une réunion de la commission loisirs et manifestations en vue de prévoir les prochaines manifestations.

DEPOT D'ORDURES CHEMIN DE TALANGE

Mme JACOBY fait savoir que suite à la plainte déposée par M. Le Maire, l'auteur des faits a été condamné à verser à la commune la somme de 300 € représentant les frais d'enlèvement du dépôt par les agents communaux.

MENACE TERRORISTE : RAPPEL DES INSTRUCTIONS DE VIGILANCE

Mme JACOBY communique le courrier de la Préfecture qui rappelle les instructions de vigilance et les recommandations pour l'exercice anti-intrusion.

PLANNING D'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES

Mme JACOBY précise que pour l'année 2016, la salle des fêtes a été occupée 48 fois dont 26 locations payantes, 15 gratuites pour les associations et 7 pour la mairie.

APPLICATION MOBILE

Mme JACOBY informe qu'elle étudie actuellement la mise en place d'une application mobile afin d'informer les administrés d'un évènement d'importance par envoi de SMS.

REMERCIEMENTS

Mme SCHONG communique les remerciements de la famille suite au décès de Mme MAIRE Angèle.

Elle communique les remerciements de M. KUHL pour les marques de sympathie à l'occasion de son départ en retraite.

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE

M. WEINBERG donne les grandes lignes du conseil communautaire du 26 janvier 2017, dont :

Petite enfance :

Poursuite de la définition des besoins pour la construction de deux nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance et engagement des études de maîtrise d'œuvre.

Dotation de solidarité :

La commune d'HAUCONCOURT va percevoir une avance de dotation de 46 531 € pour 2017.

Amélioration de l'habitat :

Les différences aides sont reconduites jusqu'en 2020.

S.M.E.A.F.I. Syndicat mixte d'études et d'aménagement des friches industrielles :

Il communique le nom des membres titulaires et suppléants élus.

Syndicat Mixte pour l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage :

Il communique le nom des membres titulaires et suppléants élus.

Recensement puits d'alimentation en eau :

Dans le cadre de la mise en place du nouveau règlement d'assainissement collectif, la Communauté de Communes « Rives de Moselle » engage un recensement des puits et forages à des fins d'usage domestique.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques existants ou futurs.

PONT EN AVAL DE L'ECLUSE DE TALANGE

Une péniche a heurté cet ouvrage. Après vérifications du pont par les services de la Communauté de Communes, de voies navigables de France, et du Conseil Départemental, il s'avère qu'aucun dégât n'a été relevé.

Seule la péniche a été endommagée.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La commune a mis à disposition du personnel du contrat enfance jeunesse un lave-vaisselle professionnel.

Jusqu'au 27 janvier dernier, le Relais Vernois assurait la livraison des repas à la cantine. Ayant perdu le périscolaire de Bertrange, les responsables du relais verinois ont décidé de ne plus effectuer les livraisons sur Hauconcourt.

La société API a repris ce service à compter du 30 janvier. Cette société a ses cuisines à Maizières les Metz.

Pour le centre aéré de février 20 enfants en moyenne étaient inscrits par jour.

VELO GOURMAND

La communauté de Communes Rives de Moselle organise le 21 mai prochain la deuxième édition du « Vélo Gourmand ».

Hauconcourt a été choisie pour l'étape Café Brioche.

M. Weinberg demande si des membres du conseil pourraient assurer le service.

NOVOTEL

M. WAGNER fait savoir que le Novotel envisage des travaux de pose de grillage rigide côté STIEN afin d'éviter des dégradations sur les véhicules stationnés dans leur enceinte.

NOUVELLES ENTREPRISES

Une société d'Étanchéité s'est installée au Malambas.

Rue de la Chataigne : La société SPECILOR a acheté 3 parcelles.

La société SERVILOC a acheté une parcelle (transfert de la rue du Malambas à la rue de la chataigne)

Il est prévu également l'implantation d'une société de transport et d'une petite entreprise.

CANAPES SEANROYALE

La société a déposé une demande de liquidation.

USOIRS

La commune n'a plus d'usoir. M. le Maire rappelle que l'usoir était réservé aux agriculteurs.

SANGLIERS

M. NAVARRO a mis en place une cage afin de capturer des sangliers derrière le Novotel, lesquels occasionnent de nombreux dégâts dans les propriétés.

TAGS SAUVAGES

Des tags ont été réalisés à différents endroits dans la commune.

PORTIQUE SALLE DES FETES

Un portique vient d'être installé à l'entrée du parking de la salle des fêtes pour limiter la hauteur des véhicules pouvant y stationner.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

M. le Maire rappelle qu'il n'y a plus qu'une seule collecte et que celle-ci a lieu le jeudi. Très prochainement les sacs hors du bac ne seront plus ramassés. Les sacs de tri sont collectés le Mercredi.

CLIC

La société SPLRL reste un dépôt de transition.

Des travaux de sécurité ont été engagés par cette société pour un montant de 635 900 €uros.

PROCHAINES REUNIONS

Commission des Finances : le lundi 20 mars à 18 H. 30

Ccas le lundi 27 mars à 17 H. 30

Conseil Municipal le lundi 27 mars à 18 H. 30

ELECTIONS

M. WAGNER transmet à chacun les permanences à assurer au bureau de vote lors des prochaines élections présidentielles et législatives.

SEANCE LEVEE à 20 H.